

École maternelle MONTGOLFIER  
15 rue Montgolfier  
33000 BORDEAUX  
Tel: 05 57 87 70 51

## RENTRÉE 2014-2015

### Parents, voici quelques informations concernant l'école.

#### 1- Présentation de l'école aux nouveaux parents :

- 7 classes:	2 Petite section (enfants nés en 2011)	30-30
	2 Moyenne section (enfants nés en 2010)	28-29
	3 Grande section (enfants nés en 2009)	24-25-20

#### - 8 enseignants:

PS:	Mme Laurence PRETESEILLE(et directrice de l'école), déchargée le mardi et remplacée par Alice KORN Mme Isabelle BELMONTE
MS:	Mme Sophie VERDOUX Mr Bastien LIBET et Morien CUNY
GS:	Mme Anne BARDINET Mme Aurea MADRID-SAUVAGET Mme Béatrice PISBEC

- 9 ATSEM (agents territoriaux spécialisés en école maternelle) : Elles assurent l'aide aux maîtresses et aux enfants, ainsi que l'entretien des locaux : la gestion et la préparation de la restauration scolaire.

Dany VEYLIT	poste général
Béatrice FAYEMENDY	poste général
Claire THIEBAUT	Atsem de PS(classe de Laurence P.)
Berette BANZOUZI	Atsem de PS (c lasse de Isabelle B.)
Marie Laure GAIRIN	Atsem de MS (classe de Sophie V.)
Hanan GUILBON	Atsem de MS (classe de Marion C. et Bastien L.)
Elise QUENAULT	Atsem de GS (classe de Anne B.)
Hélène ROBIN	Atsem de GS (classe de Auréa M-S)
Marie Joséé CARRERO	Atsem de GS (classe de Béatrice R.)
Marie SMYRNOFF	Aide à la restauration le midi et à l'entretien le soir
Sandra BAREYT	Apprentie

-1 psychologue scolaire : Fabienne LAUGUE-REDAUD qui peut intervenir dans l'école et que vous pourrez contacter si besoin est au numéro suivant : 05 56 50 33 12

- Médecin scolaire : Mme CREUZET 05 57 87 13 66  
Centre médicoscolaire 9 rue Gouffran-33300 Bordeaux

#### 2- Horaires de l'école :

Matin :	entrée : 8h35-8h55	sortie : 11h45 (idem le mercredi)
Après-midi :	entrée : 13h35-13h45	sortie : 16h00

Merci de respecter les horaires pour permettre le bon fonctionnement de l'école.

Le matin, chaque famille doit accompagner son enfant dans la classe de sa maîtresse.

#### 3- Accueil périscolaire du matin et du soir et du mercredi (centre aéré)

- Le matin : une garderie est assurée le matin à partir de 7h30 (inscription auprès de la mairie).
- Le soir : à 16h00 les enfants doivent être pris en charge par leur famille. Dans le cas contraire, une garderie payante est assurée jusqu'à 18h30 par l'association Chantecler (inscription auprès de l'association).
- Le mercredi : à 11h45 les parents peuvent
  1. Venir chercher leur enfant

2. L'inscrire à la cantine et au centre aéré CHANTECLER (les deux sont liés, la cantine est réservée aux enfants inscrits au centre)
3. Le laisser à la garderie municipale gratuite et le récupérer à 12h30

#### **4- Restauration scolaire**

Les parents doivent venir "badger" avec la carte tous les matins à la borne devant la classe des grands. En cas d'oubli de la carte, prévenir la personne responsable qui se tient dans le hall d'entrée chaque matin.

En cas d'absence de l'enfant, avertir école avant 9h et indiquer si possible la date du retour, sinon prévenir la veille du retour de l'enfant (avant 9h) pour que le repas puisse être commandé. Pour chaque absence un certificat médical sera exigé sinon tout repas commandé sera débité.

En cas d'absence prévue, il faut prévenir 48h à l'avance avant 9h afin que le repas ne soit pas décompté.

#### **5- Santé**

Nous vous rappelons que les enfants malades ne sont pas acceptés à l'école. Pensez à prévenir l'école en cas d'absence de votre enfant.

Le personnel enseignant et municipal n'est pas autorisé à administrer de médicaments à l'exception des enfants suivant un PAI (à valider avec le médecin scolaire, ex en cas d'asthme, allergies, etc...)

**6- Fournitures demandées :** Voir avec chaque enseignante.

#### **7- Goûters**

Les goûters du matin et de l'après-midi ne sont pas autorisés. Seuls les enfants restant à l'accueil périscolaire pourront apporter un petit goûter dans leur sac.

#### **8- Participation financière**

Nous demandons une participation de pour la coopérative ; cette somme est utilisée pour l'achat de matériel (matériel de sport, photos, confection de pâtisserie, travail manuel...) et pour le financement de spectacles et/ou sorties scolaires.

**16€ pour 1 enfant**

**25€ pour 2 enfants**

**40€ pour 3 enfants**

Merci d'effectuer le règlement de préférence par chèque établi à l'ordre de:  
compte n° 00083101051

#### **9- Activités et manifestations prévues**

PIQUE-NIQUE : Un pique-nique de rentrée est organisé. Cela permet aux nouveaux parents de faire connaissance et aux anciens de se retrouver dans un moment convivial.

Un mot vous sera communiqué ultérieurement pour l'organisation. La date fixée est le mardi 23 septembre à 19h00

**10- Élections :** Dans le courant du mois d'octobre vous serez amenés à voter pour élire les représentants des parents d'élèves qui siègeront au conseil d'école.

#### **11- Documents à rapporter à l'école:**

Merci de rapporter rapidement

- La fiche d'urgence
- L'autorisation d'accompagnement
- La fiche de renseignement cantine (jaune)
- Une attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle, accidents ou dommages corporels)
- L'autorisation de diffusion
- Le chèque pour la coopérative

Une réunion de «rentrée» où tous ces points seront évoqués aura lieu à l'école le VENDREDI 26 SEPTEMBRE  
17h00 : Informations générales sur l'école et présentation de l'équipe dans la cour  
17h30 : Réunion dans la classe de votre enfant avec son enseignant(e)

**BONNE RENTREE!**